

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Une réunion du Conseil municipal se déroulera le :

Mardi 17 octobre 2023 - A 18 h 00
Mairie – Salle du conseil – Hermillon
73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil du 04 juillet 2023,
- 2- Décisions modificatives
 - N°2 du budget eau / assainissement
 - N°2 du budget principal
- 3- Fixation du tarif de ménage des salles communales
- 4- Demande de subvention de l'association « Le Club du Rendez-vous »
- 5- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal
- 6- Fixation des durées d'amortissement des biens au 1^{er} janvier 2024
- 7- Modification du tableau des emplois :
 - Suppression d'un poste adjoint technique principal 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et création d'un poste de rédacteur,
- 8- Prime de fin d'année
- 9- Régularisation foncière M. DUPRAZ au Châtel,
- 10- Engagements réciproques quant à la gestion de la pratique du canyoning et de la centrale hydroélectrique la société SHEMA, la commune et « Les Fédérations »
- 11- Adoption des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022
- 12- Questions et informations diverses.

Yves DURBET,



Maire.